

Quand les seniors et les étudiants vivent sous le même toit

par

■ **Typhaine de Penfentenyo** ■

Fondatrice d'ensemble2générations

■ **Jean-Renaud d'Elissagaray** ■

Directeur général d'Accordés

En bref

Nombre de seniors souffrent de solitude, et cela pèse sur leur santé, mais aussi sur leurs enfants, souvent distants de centaines de kilomètres. Beaucoup d'étudiants ne trouvent pas de logement correct et les loyers élevés les contraignent à travailler ou à être un lourd poids financier pour leurs parents. Il existe une solution simple à ces problèmes : faire vivre ensemble des étudiants et des seniors. Il faut cependant que la confiance s'installe : « *Comment ce jeune va-t-il se comporter ?* », « *Ce senior n'a-t-il pas un caractère difficile ?* » L'expertise d'ensemble2générations montre que cette confiance se crée et, surtout, se gère. Au sein des milliers de binômes, renaît ainsi, sous une forme nouvelle, la magie des relations entre grands-parents et petits-enfants. Avec l'association Accordés, Jean-Renaud d'Elissagaray veut aider Typhaine de Penfentenyo à changer d'échelle en permettant à des employeurs de sensibiliser leurs salariés dont un parent âgé vit isolé ou dont un enfant, étudiant, cherche à se loger.

Compte rendu rédigé par François Boisivon

L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse les comptes rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.

Séance organisée avec le soutien du Collège des Bernardins et de l'Institut CDC pour la Recherche, et grâce aux parrains de l'École de Paris du management :

Algoé¹ • Carewan¹ • Conseil régional d'Île-de-France • Danone • EDF • Else & Bang • ENGIE • FABERNOVEL • Fondation Roger Godino • Groupe BPCE • Groupe Caisse des Dépôts • Groupe OCP • GRTgaz • HRA Pharma² • IdVectoR² • IPAG Business School • L'Oréal • La Fabrique de l'industrie • MINES ParisTech • Ministère de l'Économie et des Finances – DGE • RATP • Renault-Nissan Consulting • SNCF • Thales • UIMM • Ylios¹

1. pour le séminaire Vie des affaires
2. pour le séminaire Management de l'innovation

Vaincre l'isolement

C'est pour répondre à trois constats que je me suis lancée, voici douze ans, dans ce qu'on nomme désormais la *cohabitation intergénérationnelle*. D'une part, les personnes âgées souffrent de leur isolement – les 15 000 personnes âgées mortes lors de la canicule de 2004 sont aussi mortes de solitude. D'autre part, les étudiants peinent à trouver un logement, les 16 heures de travail salarié hebdomadaires qui leur sont nécessaires pour payer leur loyer se soldent par 50 % d'échecs à l'université et les éventuels emprunts contractés pendant la durée des études sont difficiles à rembourser. Enfin, les liens intergénérationnels se distendent. En effet, la société "liquide" que certains souhaitent repose sur l'individualisme, auquel il n'est possible de résister qu'en recréant du lien, par l'économie collaborative ou participative et entre les personnes : on n'existe que dans le regard de l'autre.

À ces problèmes, l'association ensemble2générations apporte une solution simple et humaine : loger des étudiants chez des personnes âgées. Il peut s'agir d'un logement gratuit en échange de présence le soir, d'un logement économique en échange de services (l'étudiant hébergé participe également aux frais d'usage), ou encore d'un logement solidaire (l'étudiant verse un loyer pour générer un complément de revenu pour la personne âgée). Depuis douze ans, 4 200 "binômes" ont ainsi été créés par ensemble2générations. Faire vivre sous le même toit des personnes qui parfois ont jusqu'à 70 ans d'écart relève d'une alchimie complexe. Pourtant, les échecs sont rares (3 %) et le renouvellement (97 %) est la norme.

Notre méthodologie est donc efficace et il semble qu'elle ne puisse être ubérisée puisque nous privilégions une relation individualisée de proximité entre l'association, la personne âgée et la famille. Les enfants des personnes âgées nous sollicitent souvent les premiers. Leurs propres enfants sont étudiants, eux-mêmes ne sont plus très jeunes, mais demeurent dans la vie active et doivent faire face aux complications engendrées par ces trois situations simultanées. Les femmes sont les premières concernées.

La connaissance des personnalités de l'étudiant hébergé et de la personne âgée qui l'accueille permet de découvrir des centres d'intérêt communs, qui nourriront leurs conversations. Ainsi, une jeune marocaine passionnée de rugby a-t-elle été hébergée par le père du président du Stade français. Le binôme a duré trois ans et la jeune fille a pu assister à tous les matches du championnat d'Europe de rugby dans la tribune officielle. Par ailleurs, nous rencontrons chaque personne âgée, visitons chaque logement. Cette approche fine nous a permis de développer notre modèle et de convaincre les pouvoirs publics de légaliser cette nouvelle forme de solidarité afin d'éviter les risques juridiques. En effet, les menus services rendus par l'étudiant risquaient d'être qualifiés de travail déguisé et les agences immobilières ou d'aide à domicile pouvaient considérer notre activité comme une concurrence déloyale. En novembre 2018, la légalisation de la cohabitation intergénérationnelle par l'article 39 de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (Elan) a levé ces risques et permet une prise de conscience.

Épargner des peines et des dépenses à la collectivité

En 2017, les trois quarts des 660 étudiants concernés par notre dispositif étaient logés gratuitement ou économiquement, et un étudiant hébergé chez une personne âgée ne demande pas d'allocation logement, ce qui représente pour la CAF (Caisse d'allocations familiales) une économie annuelle de 1 500 euros par étudiant. Quant aux personnes âgées qui participent à notre action, elles voient reculer de trois ou quatre ans leur entrée en maison de retraite, où l'année coûte 20 000 euros par personne à la collectivité et où les places manquent. En outre, l'aide à domicile jour et nuit peut coûter jusqu'à 6 000 euros par mois aux familles. La présence d'un étudiant permettant une veille suffisante, la cohabitation intergénérationnelle permet de réaliser des économies substantielles. Nous estimons que, depuis sa création en 2006, ensemble2générations a permis à la CAF d'économiser plus de 4 millions d'euros et aux familles plus d'1 million.

La fracture numérique, qui accroît sensiblement l'isolement des personnes âgées, est plus facilement réduite par un étudiant présent tous les soirs que par les enfants ou les petits-enfants très souvent absents. Les démarches qui ne sont plus accessibles que par le moyen d'un écran, alors qu'on pouvait récemment encore échanger par téléphone avec un interlocuteur humain, deviennent une véritable source d'angoisse, entretenant un double sentiment d'exclusion.

Un maillage national, bientôt international

La première antenne ensemble2générations a été créée en 2006 en Île-de-France, où nous comptons désormais sept antennes. La duplication en province a demandé la mise en place de procédures systématisées : un ordinateur programmé, une charte graphique, un ensemble de données réparties en 200 documents reproductibles, deux jours de formation pour le ou la responsable, une aide allant de 1 500 à 2 000 euros pour le démarrage d'une antenne, des affiches, des tracts, des dépliants... Aujourd'hui, 22 antennes d'ensemble2générations couvrent 32 villes de province et nous nous rencontrons deux fois l'an pour un partage d'expériences et de bonnes pratiques.

Nous avons également commencé à essaimer dans le monde : au Japon, où nous comptons trois agences; en Corée du Sud, qui connaît aussi d'importants problèmes de vieillissement de population et où le gouvernement prend en charge le financement et la communication de l'antenne de l'association; au Canada, ainsi qu'à La Martinique et à La Réunion.

Ensemble2générations est par ailleurs administrateur de Homeshare International, qui fédère toutes les initiatives de cohabitation intergénérationnelles dans le monde et dont le congrès se tient tous les deux ans, chaque fois dans un pays différent.

Nous recevons chaque année deux ou trois demandes d'ouverture de nouvelles antennes en France. À Paris et en région parisienne, nous avons pu créer quelques postes salariés, financés en partie par des subventions, dont celle de la mairie de Paris, tandis que nous recourons au bénévolat pour la province. Ainsi, notre action, dont l'impact social et économique est très fort, ne coûte-t-elle pratiquement rien. Les subventions ne représentent que 30 % d'un petit budget – masse salariale comprise –, les cotisations des étudiants et des seniors finançant le reste.

■ Exposé de Jean-Renaud d'Elissagaray

Quand l'entreprise peut servir une cause nationale

L'offre de service Accordés est une déclinaison de l'offre de cohabitation intergénérationnelle pour le *B to B* (*business to business*), en d'autres termes le monde de l'entreprise. D'un côté, de nombreux salariés ont la charge, soit d'un parent âgé, soit d'un enfant étudiant. De l'autre, les compagnies d'assurance et de prévoyance ont comme clients des personnes âgées vivant seules et des jeunes professionnels à la recherche d'un logement. L'idée de proposer aux entreprises de soutenir leurs salariés qu'on nomme *aidants familiaux* ou leurs clients en recourant à ensemble2générations s'est donc imposée naturellement. Elle permet aussi d'aider le passage d'ensemble2générations à une autre échelle et de sécuriser son *business model*.

Le vieillissement de la population concerne l'ensemble de la collectivité nationale. En France, un tiers des personnes de plus de 60 ans sont confrontées à la solitude et 3 000 personnes de plus de 65 ans se suicident chaque année, dont 70 % demeurant chez elles. Comme nous ne disposons que d'1 million de places en maisons de retraite et que nous compterons bientôt 15 millions de retraités, le maintien à domicile est une nécessité et une urgence.

De nombreuses études montrent aussi que les aidants familiaux sont plus souvent sujets à l'absentéisme et aux arrêts de travail. Les entreprises sont donc de plus en plus concernées.

Convergences

Les personnes âgées sont majoritairement propriétaires de leur logement, lequel est en moyenne deux fois plus vaste que celui du reste de la population et offre, après le départ des enfants ou la mort du conjoint, des espaces inoccupés. À l'autre bout de la pyramide des âges, 7 étudiants sur 10 sont contraints, en raison de l'insuffisance des solutions mises à disposition par les Crous (centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires), de travailler pour contribuer au paiement d'un loyer sur le marché immobilier, et eux aussi souffrent de l'isolement.

Comment de tels constats ne généreraient-ils pas d'attentes? D'autant plus que nombre de jeunes valorisent, contrairement à ce qu'on pourrait croire, la relation avec des personnes âgées, notamment hors de la famille, et que nombre de Français affirment qu'ils sont prêts à envisager une cohabitation intergénérationnelle.

L'Institut français d'opinion publique (IFOP) s'est penché sur l'attente des entreprises en matière de dialogue entre jeunes et moins jeunes : les trois quarts des entreprises mènent des actions pour le favoriser, 60 % y voient un enjeu déterminant des vingt prochaines années, 15 % ont mis en place des partenariats externes pour leurs salariés seniors et 7 % se sont dotées en interne d'un "réseau seniors". La prestigieuse London Business School identifie, quant à elle, la cohésion intergénérationnelle comme un des enjeux majeurs des entreprises.

Dans les entreprises, les initiatives foisonnent en faveur de cette cohésion intergénérationnelle. Le groupe BNP Paribas a créé un réseau numérique interne, WeGenerations, centré sur le partage d'expérience et le parrainage entre les seniors et les jeunes. Le groupe de formation professionnelle Proactive Academy l'a choisie comme thème structurant. Le groupe Evolupharm, qui rassemble plus de 2 000 pharmacies et édite le bimensuel *Mon pharmacien et moi*, distribué en officine en Île-de-France, y sensibilise les pharmaciens à la cohabitation intergénérationnelle au bénéfice de leurs clients. Au niveau institutionnel, la loi Elan en tient compte et clarifie les impasses réglementaires pouvant mettre en danger tout l'édifice. Les partis politiques réfléchissent à un label spécifique pour les acteurs de ce type de cohabitation, alors que le Sénat consacre un rapport à ce sujet, considéré comme axe de développement...

Développer l'expérience d'ensemble2générations en direction des entreprises...

En collaboration avec ensemble2générations, l'association Accordés propose aux entreprises des solutions innovantes destinées à leurs salariés, à leurs clients ainsi qu'à leurs proches. Si le modèle économique d'Accordés permet de générer davantage de revenus que celui d'ensemble2générations et de lui en redistribuer une partie pour se développer, l'expertise et le savoir-faire d'ensemble2générations sont des gages de qualité d'action auprès des départements de relations humaines des entreprises. La capacité d'intervention à l'étranger d'ensemble2générations n'est pas le moindre des arguments vis-à-vis des grandes entreprises se développant au-delà de nos frontières.

Ensemble2générations a reçu de nombreuses distinctions et a su tisser des partenariats avec les pouvoirs publics, des collectivités locales, des fondations d'entreprise ou philanthropiques. Ce sont des atouts essentiels : l'entreprise sait que ses collaborateurs seront accompagnés dans leurs démarches concernant leurs proches, et qu'elle-même peut compter sur notre aide dans le pilotage et l'animation du service que nous allons mettre en place auprès de ses salariés.

... pour en faire un atout

L'offre proposée aux entreprises diffère légèrement de celle qui s'adresse aux particuliers, mais en conserve l'esprit; l'une et l'autre vont de concert, alimentant le stock de propositions et de demandes, l'expertise d'ensemble2générations garantissant l'efficacité du processus.

Accordés ajoute à l'animation de projet effectuée par ensemble2générations un volet à destination des entreprises. Si la direction du personnel d'une multinationale fait appel à nos services, ensemble2générations dispose des infrastructures nécessaires pour développer très rapidement de nouvelles agences et former de nouveaux collaborateurs.

Les fonds fournis par les cotisations de l'employeur jouent le même rôle que celles des étudiants et des seniors dans le mode de fonctionnement traditionnel. Un interlocuteur spécifique d'Accordés se consacre, avec des techniques professionnelles de *reporting* et de gestion, au bon fonctionnement du dispositif. Nous proposons deux types de contributions : une formule d'abonnement annuel auprès d'Accordés, qui varie en fonction de la taille de l'entreprise (à titre d'exemple, 1 000 euros pour une société qui compte entre 1 et 10 salariés, 5 000 euros pour 200 salariés, 30 000 euros entre 10 000 et 50 000 salariés), assimilable à un coût fixe, et une formule de contribution annuelle forfaitaire, payée directement à ensemble2générations, de 300 euros par salarié, à la demande de ce dernier, remboursable par l'entreprise, assimilable à un coût variable. Dans les deux cas, Accordés gère la relation avec l'entreprise.

Des répercussions multiples et positives

Le dispositif est un "couteau suisse", car il génère une forte reconnaissance de la part des salariés, une plus grande qualité de travail et renforce non seulement l'engagement dans l'entreprise, mais également l'image de cette dernière en matière de RSE. Dans la mesure où ce sont les femmes qui utilisent majoritairement ce service, en aidant celles qui sont salariées, Accordés contribue indirectement à l'égalité hommes/femmes au travail. L'outil est consensuel – il gère des problèmes que chacun doit affronter, quelle que soit sa place dans la hiérarchie de l'entreprise – et permet de créer, grâce aux économies réalisées, du pouvoir d'achat. Il est, in fine, un puissant facteur de diminution de l'absentéisme, celui des aidants notamment. C'est un cas d'école de situation gagnant-gagnant.

Débat



Un modèle économique en phase avec une réalité humaine

Un intervenant : *Vous avez évoqué trois possibilités de tarifs. Pourriez-vous préciser à quel type de cohabitation elles correspondent ?*

Typhaine de Penfentenyo : Les personnes hébergeantes ont en moyenne 85 ans. Le basculement dans le grand âge survient vers 80 ans. La solitude s'installe, avec son corollaire, la dépendance. La présence d'un étudiant sauve moralement des vies de personnes âgées qui, pour 93 %, ne nécessitent pas un placement en établissement d'hébergement pour les personnes dépendantes (EHPAD). Nous avons mis trois formules en place.

De 70 à 80 ans, on est encore actif, on peut donc avoir besoin d'un complément de revenus pour voyager et continuer de mener une vie sociale. L'étudiant, dans ce cas, paie un loyer solidaire.

De 80 à 90 ans, les menus services rendus par l'étudiant sont appréciés, voire nécessaires, mais cela demeure de l'entraide. L'étudiant participe également aux charges d'habitation de la personne âgée et peut l'emmener au théâtre, au musée, au cinéma, l'initier aux nouvelles technologies et aux usages des réseaux sociaux. L'échange demeure fondé sur la convivialité.

Au-delà de 90 ans, arrive la période des angoisses nocturnes. Une présence plus soutenue le soir et la nuit est nécessaire. Le logement est alors gratuit pour l'étudiant qui dispose d'un soir par semaine, de deux week-ends par mois et de trois semaines de vacances entre juin et septembre.

Chaque formule représente environ un tiers des demandes, tant du côté des étudiants que des personnes âgées.

Mettre en commun des passions

Int. : *Comment assemblez-vous les binômes pour que se déploie une relation où, finalement, l'affection prend sa part ?*

T. de P. : C'est notre cœur de métier. Nous ne sommes pas une agence immobilière ! Nous connaissons un peu ce que fut la vie de la personne âgée, son métier, son environnement culturel – nous lui avons soumis un petit questionnaire en la rencontrant à son domicile –, et nous attendons de recevoir le dossier d'un étudiant qui partage le même univers. Par exemple, la musique peut être un lien puissant : plusieurs binômes sont constitués de personnes âgées mélomanes et d'étudiants musiciens ; des concerts de musique de chambre sont parfois organisés. Dans bien des cas, le vivre-ensemble se crée plus facilement qu'au sein des liens familiaux. L'écart d'une génération entre deux personnes réunit deux vulnérabilités, celles d'un jeune et d'un vieux, qui vont s'entraider. Nous avons édité un livre qui conte ces nombreuses histoires de vies partagées¹.

Int. : *Avez-vous développé des principes pour procéder à ces appariements ?*

T. de P. : Il faut éviter certains écueils, par exemple des jeunes psychologiquement trop fragiles, car la personne âgée est déjà elle-même une personne fragilisée. De même, si celle-ci est dépressive, l'échec est assuré. Les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer peuvent, à ses premiers stades, héberger un étudiant, mais elles nécessiteront rapidement un autre type d'accompagnement. Nous rencontrons les familles et leur demandons de nous dire les choses telles qu'elles sont. Ces conversations ainsi que l'entretien d'une heure et demie que nous accordent les personnes âgées à leur domicile nous permettent de comprendre si la cohabitation est possible ou non. La création d'un binôme demande de la finesse, du doigté... c'est une grande part du travail de l'association. L'investissement psychologique est important, mais mobilisateur : salariée ou bénévole, aucune personne travaillant à nos côtés ne nous a jamais quittés en raison de difficultés dans la mise en place de binômes. C'est le bon sens qui est à l'œuvre.

Faire face aux difficultés dans la convivialité

Int. : *J'héberge une de mes petites-filles et ma femme est dépendante. Je suis donc à la fois aidé et aidant. Il me semble que mes bonnes relations avec les personnes de moins de 35 ans ont une raison de fond : la difficulté commune des conditions de travail ou d'études. Jeunes et vieux partagent une même conscience de la vie et de ses épreuves.*

T. de P. : Oui, en effet, les causes de la fragilité de ces deux générations – des logements rares et chers pour les jeunes, la solitude pour les personnes âgées – permettent de les rapprocher. L'inflation dans le secteur immobilier appelle de nouvelles formes de solidarité nécessaires, dont la cohabitation intergénérationnelle, voire d'autres formes d'habitat partagé, comme les studios d'étudiants dans des maisons de retraite que nous avons mis en place à Bordeaux. La solidarité intergénérationnelle sera, en 2030, la clé d'une certaine qualité de vie urbaine.

Int. : *L'un de mes neveux, après avoir intégré une école de commerce où les frais de scolarité sont très élevés, a voulu être hébergé chez une personne âgée. Or, il est progressivement devenu un employé domestique non rémunéré...*

T. de P. : D'où l'intérêt de passer par une association comme la nôtre, qui se charge des missions d'information et de suivi, et précise bien aux familles qu'un étudiant hébergé ne saurait se substituer à une aide à domicile

1. [Ensemble deux générations](#), livre téléchargeable en version PDF.

ou à un employé de maison. Nous n'avons donc jamais rencontré de problèmes de cette sorte. La présence de l'étudiant est complémentaire, sécurisante, conviviale. C'est cela notre modèle.

Indispensable changement d'échelle

Int. : *Vous nous expliquez que le projet s'est développé de façon professionnelle mais artisanale, et que vous ne pourrez ancrer cette forme de solidarité dans le paysage français sans recourir à une logique industrielle...*

T. de P. : Le gouvernement souhaite ouvrir la cohabitation intergénérationnelle au secteur lucratif. Quoi qu'il en soit, les partenaires seront tenus au respect d'une charte.

Dans l'immédiat, nous devons affronter la perte de subventions ou, parfois, leur diminution. Nous sommes souvent sur la corde raide, alors que nous avons mis en place une idée exceptionnelle par sa simplicité, son efficacité et la profondeur de l'aventure humaine qui s'écrit chaque jour entre jeunes étudiants et personnes âgées. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous sommes assez médiatisés. Le changement d'échelle sera, comme je l'ai dit, accompagné. Nous devons auparavant mettre en place une nouvelle gouvernance et une interface numérisée.

Int. : *Les étudiants sont plus mobiles que les personnes âgées. Une cohabitation dure en moyenne trois ans. Comment organisez-vous le "coup d'après"? Par ailleurs, vos moyens face à l'ampleur du problème demeurent dérisoires. Ne faudrait-il pas solliciter les pouvoirs publics, dont les leviers d'action sont considérables? Enfin, les jeunes travailleurs éprouvent aussi des difficultés pour se loger...*

T. de P. : Les départs créent certaines tristesses. Les liens tissés ne se défont pas pour autant, bien au contraire. Comme les expériences ont été concluantes, les renouvellements se font sans difficulté. Si le gouvernement communiquait sur la solidarité intergénérationnelle, nous pourrions lutter contre bien des préjugés, concernant tant les jeunes que les personnes âgées, qui nuisent à notre développement. Nous tentons d'aider également les jeunes travailleurs, mais seulement pendant leur première année, car ils ne vivent pas au même rythme que les étudiants qui, le soir, travaillent dans leur chambre; leur présence peut donc être plus pesante pour la personne âgée.

Int. : *Si la reconnaissance de votre activité lui permettait une très forte croissance, y seriez-vous prêts? Ne risqueriez-vous pas de perdre votre âme dans des process plus automatisés?*

T. de P. : Nous devons garder notre savoir-faire, car c'est la clé de la bonne marche de nos binômes. La mise en place de notre réseau national, avec des antennes portant le même nom et les mêmes valeurs dans 32 villes de province, constitue une garantie, bien que le bénévolat des responsables de ces antennes puisse être un frein pour un fort développement. Ce maillage permet déjà de répondre à l'offre et à la demande, et nous devons continuer à l'augmenter pour répondre à la croissance. Nous avons, à ce niveau, de forts atouts : inscription dans la loi, partenaires officiels, financiers ou opérationnels, et nous devons convaincre d'autres partenaires de nous rejoindre.

J'aimerais m'appuyer, pour le développement international, sur la société Saint-Vincent-de-Paul, dont l'expérience est ancienne et qui dispose d'un réseau mondial.

Par ailleurs, si la cohabitation intergénérationnelle est ouverte au secteur lucratif, nous ne serons pas seuls à répondre à la croissance de l'offre et de la demande.

Int. : *Vous devrez vous plier à toutes sortes de contraintes, notamment à des procédures, à des approches administratives... qui transformeront votre approche humaine et très individualisée.*

T. de P. : À ce stade, nous arrivons à faire face aux contraintes, aux procédures. De plus, nous avons la chance d'avoir été sélectionnés par la Fondation Bettencourt Schueller qui nous aide à y voir plus clair en nous faisant bénéficier d'une étude pour un changement d'échelle.

La fondation finance également l'embauche d'un expert qui assurera le suivi du cabinet d'étude, et, sur une période définie, d'une nouvelle collaboratrice pour me permettre de prendre du recul et d'envisager avec sérénité cette étude du nouveau changement d'échelle ainsi que des préconisations qui seront à mettre en place.

Le changement d'échelle est une nécessité, d'autant que le retour social sur investissement est très important, de 15 euros environ pour 1 euro investi par une collectivité. Nous consacrons une grande partie de notre temps et de notre énergie à monter des dossiers de demande de subventions, dont l'obtention est devenue plus difficile depuis l'arrivée du label Économie sociale et solidaire, qui exige des conditions de gouvernance que notre association artisanale ne remplit pas nécessairement.

Facteurs de diffusion

Int. : *Comment l'existence de votre projet est-elle diffusée dans le monde étudiant ?*

T. de P. : Le bouche à oreille fonctionne. Il est même essentiel. Nos retours sont excellents. Nous avons créé une page Facebook et n'avons jamais enregistré de commentaire négatif, mis à part un seul qui n'était pas justifié. Les demandes d'étudiants sont aujourd'hui plus nombreuses que les offres de personnes âgées. Si la démographie du troisième âge explose, l'engagement de la jeunesse à ses côtés pourrait être considéré comme un service civique. Cette prise de conscience au niveau de la jeunesse doit être encouragée par les pouvoirs publics.

Int. : *Des projets comme le vôtre sont-ils développés à l'étranger ?*

T. de P. : Le premier, dont l'initiative venait d'une banque, a vu le jour en Espagne. La solidarité n'en constituant pas le cœur, il s'est écroulé avec la faillite de la banque, lors de la crise financière. Aujourd'hui, Solidarios, un nouveau projet espagnol, comprenant plusieurs agences, qui prend en compte la solidarité intergénérationnelle, est financé par les ministères de la Santé et de l'Éducation, les collectivités territoriales et les universités. Dans les autres pays, la recherche de fonds pose les mêmes difficultés qu'en France.

Int. : *L'Église catholique, qui est en elle-même un lieu de regroupement, est-elle impliquée dans votre projet ?*

T. de P. : L'Église soutient déjà de nombreuses associations, actives auprès de populations de plus en plus précaires. Elle a toutefois organisé, l'année dernière, une journée consacrée à l'habitat partagé – les associations Simon de Cyrène², qui poursuit des objectifs similaires aux nôtres auprès des personnes handicapées, Lazare, qui favorise la cohabitation avec des jeunes sans domicile fixe, et Marthe et Marie, qui organise des colocations solidaires avec de jeunes femmes enceintes et en difficulté économique, ont démarré en même temps que nous. Il semble donc que l'Église ait pris conscience que le partage de l'habitat, qui favorise aussi le dialogue interreligieux, est non seulement socialement nécessaire, mais fait partie de ses missions.

Transmettre et développer une certaine idée du bonheur

Int. : *Votre approche psychologique et humaine est un gage essentiel de réussite. Comment transmettez-vous ce savoir-faire ?*

T. de P. : La raison principale du succès de cette nouvelle forme de solidarité semble être la confiance que génère l'entraide mutuelle. Certains jeunes et certaines personnes âgées sont dans des situations très difficiles. L'essentiel est de leur permettre une aventure humaine et solidaire où chaque génération a besoin de s'appuyer l'une sur l'autre. C'est en soi une aventure humaine très simple.

Nous avons rédigé un guide du logement intergénérationnel pour nos formations. Il me semble pourtant que la psychologie comprend une grande part de bon sens ! Les responsables de l'association sont des femmes.

2. Laurent de Cherisey (fondateur de la fédération Simon de Cyrène), « [Tous intouchables, lorsque la fragilité invite à la fraternité](#) », séminaire Économie et sens de l'École de Paris du management, séance du 1^{er} avril 2015.

Peut-être ont-elles une plus grande capacité d'empathie, une plus grande finesse psychologique du fait d'avoir été mères pour la plupart. Nos agences sont autonomes et fonctionnent très bien.

Int. : *L'université de Harvard vient de livrer une belle étude qui montre que le bonheur passe par la relation humaine... à laquelle la relation numérique ne peut se substituer.*

T. de P. : On assiste, dans les binômes, à des transferts d'énergie! Des jeunes gens ressuscitent auprès de la personne âgée qui les héberge. À tout âge, la vie solidaire est préférable à la vie solitaire, la vie pour les autres à la vie pour soi, la vie partagée à la vie protégée! Ce qui n'est pas donné est perdu. Les personnes âgées ne *font* plus, elles *sont*, et leur capacité d'accueil d'autrui, leur force d'entraide en sont grandies. Elles savent écouter, conseiller, soutenir, tisser une connivence. Nous créons effectivement du bonheur en passant par la mise en place d'un lien intergénérationnel.

Int. : *Évaluez-vous les bénévoles qui vont s'engager dans l'association?*

T. de P. : Je ne refuse que très rarement des candidatures, sauf à des personnes submergées par leurs propres problèmes et qui, par conséquent, ne pourront résoudre ceux des autres. Là aussi, la délicatesse est le maître-mot.

Jean-Renaud d'Elissagaray : Le développement d'ensemble 2 générations bénéficie d'une auto-sélection forte. Les personnes qui rejoignent l'association, à tous les niveaux, sont compétentes et motivées.

Demain

Int. : *Vous disposez d'une charte, de procédures éprouvées. Votre structure est-elle déjà organisée?*

T. de P. : Les procédures de duplication sont organisées. Nous avons mis en place une fédération qui regroupe des entités régionales, rassemblant elles-mêmes des agences juridiquement et financièrement indépendantes. L'entité régionale d'Île-de-France conserve un fonctionnement particulier puisque toutes les agences y sont financièrement et juridiquement dépendantes du siège. Deux mois nous suffisent pour créer une agence opérationnelle.

Nos tâches sont désormais de renouveler le conseil d'administration, d'y intégrer des jeunes et de nous numériser, notamment en créant des bases de données.

Pour mener ce projet, j'étais certes entourée d'une équipe, mais seule responsable à part entière de la création et de la direction de tout l'ensemble. Cela a été très dur, mais la création d'un seul binôme, qui met souvent fin à une situation de précarité extrême, où la vie même des gens est en danger, m'eût donné pleine satisfaction face à ces douze ans de vrai labeur. Et nous en avons formé 4 200!

Int. : *Vous êtes-vous sentie écoutée de la puissance publique? Dans quelle mesure avez-vous réussi à dialoguer avec elle, voire à en obtenir le soutien?*

T. de P. : Les sous-locations dans les logements sociaux, qui peuvent permettre à des personnes âgées de sous-louer à des jeunes en dessous de 30 ans, sont désormais autorisées par la loi de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion du 25 mars 2009, grâce à l'initiative de la ministre du Logement, Christine Boutin, que nous avons rencontrée à ce sujet. Avec la nouvelle loi Elan de novembre 2018, qui permet d'officialiser la cohabitation intergénérationnelle solidaire en échange de services, les bailleurs sont devenus des partenaires. Nous avons ainsi travaillé avec les ministères en charge du logement et des personnes âgées de plusieurs gouvernements pour obtenir ces avancées. Des subventions ont pourtant été annulées ou rabotées. Notre idée, notre association sont utiles à la collectivité. Subventions et aides sont donc largement justifiées.

Int. : *Vous ne faites pas mystère de vos références confessionnelles. Quelle en est l'incidence sur votre relation avec les collectivités?*

T. de P. : Ma foi est à l'origine de mon engagement. Une identité religieuse affirmée est une condition d'un véritable dialogue interreligieux, notamment avec l'islam, qui est aujourd'hui la deuxième religion en France. Nombre de nos étudiants sont d'ailleurs musulmans. L'accueil de l'altérité, dans un sens comme dans l'autre, est plus simple lorsque celle-ci est identifiée. Les collectivités peuvent s'en trouver gênées, en raison de la conception française de la laïcité, mais afficher ses convictions opère rarement comme facteur dissuasif et, là encore, peut fournir une base de dialogue permettant de rappeler que le devoir d'un chrétien demeure celui d'aider son prochain avant tout.

Int. : *Des entreprises sont-elles déjà parties prenantes de votre dispositif? La solidarité intergénérationnelle peut-elle s'y exercer entre les parents d'un employé et les enfants d'un autre?*

J.-R. d'E. : Nous devrions démarrer notre activité au cours du premier trimestre 2019 avec quatre entreprises majeures, respectivement dans les domaines de l'énergie, de la finance, de l'assurance/prévoyance et de la communication. À elles quatre, elles totalisent plus de 130 milliards de chiffre d'affaires. Les collaborations envisagées sont multiples. Par exemple, pour l'une d'entre elles, les filières métiers y sont très marquées et celles-ci sont bien entendu alimentées par des écoles professionnelles. La société pense mettre en place une transmission d'expérience entre ses retraités et ses nouveaux collaborateurs, au sein de ses filières et avec les écoles concernées. La plupart du temps, l'accueil des entreprises est favorable au niveau de la direction générale. La logique est transparente, ne pose pas de problèmes d'adhésion et les risques financiers sont faibles. En revanche, l'innovation sous-tendue par notre démarche doit être prise en relais par les services de relations humaines, ce qui impose de prendre des décisions et pose parfois des difficultés. L'appétence est là, la concrétisation appartient encore à l'avenir... que nous espérons proche, voire très proche.

■ Présentation des orateurs ■

Typhaine de Penfentenyo : mariée, elle a cinq enfants et douze petits-enfants. Après avoir vécu vingt ans à l'étranger et mené plusieurs expériences professionnelles, elle a décidé, lors de son retour en France, de s'impliquer au sein de divers engagements sociétaux. En 2006, elle a voulu s'investir sur un nouveau champ d'entraide, celui de l'habitat partagé intergénérationnel, en créant la Fédération ensemble2générations qui regroupe une vingtaine d'antennes afin d'être une réponse simple au vieillissement de la population en favorisant l'entraide entre les jeunes et les personnes âgées. Plus de 4 000 binômes étudiants-seniors ont été mis en place à ce jour.

Jean-Renaud d'Elissagaray : titulaire d'un MBA/MPPM de l'université de Yale (États-Unis). Il a contribué au développement de Vigeo, première agence européenne de notation sociale et environnementale des entreprises. Il a créé Bien@work, cabinet pionnier de la gestion des risques psychosociaux, puis il a cofondé Responsage, première et unique plateforme de services destinée aux salariés affrontant la survenue de la dépendance d'un proche. Il développe l'association Accordés, mieux à 2 générations, premier service de logement intergénérationnel adapté proposé aux salariés d'entreprises et aux clients des assurances, mutuelles et instituts de prévoyance.



Diffusion février 2019
